

Station d'épuration : un chantier devenu communautaire

En ce début d'année, Vincent Micheletti, maire de Casalabriva, a présenté, en son nom et en celui du conseil municipal, ses vœux à la population, "l'assurant de sa volonté de continuer à œuvrer pour l'amélioration du quotidien de chacun tout en s'assurant que le coût pour le contribuable ou l'utilisateur reste le plus bas possible".

Évoquant une année "pleine de bouleversements", il a évoqué les chantiers importants entrepris dans la commune : l'aménagement d'une place au centre du village, la construction d'un réservoir pour le hameau de Calzola et surtout la reconstruction de la station d'épuration.

Le 1^{er} janvier 2017, la commune a intégré la communauté de communes du Sartenais-Valinco, perdant au profit de celle-ci la compétence eau-assainissement. Ce transfert a des incidences sur la reconstruction de la station d'épuration.

Réhabilitation du réseau d'assainissement

Celle-ci sera implantée sur un terrain de 4 ha acquis par la commune en 2016 dans le bas du village. Réalisée par l'entreprise Graziani, choisie au terme d'un appel d'offres au printemps dernier, elle comportera trois bassins avec filtration par des plantes, un point de pompage, un local technique et une voirie de desserte.

Cette station aura une capacité de 300 équivalents habitants. Elle sera équipée d'une armoire de commande avec automatisme centralisé et téléalarme pour la gestion des ouvrages de pompage. « C'est important pour la protection du Taravo, il faut sauvegarder la nature », insiste le maire.

Dans le même temps, l'état du réseau communal d'assainissement a été vérifié par l'entreprise Castellani BTP. Il fallait à cet effet dé-



La station doit être construite sur ce terrain au bas du village.

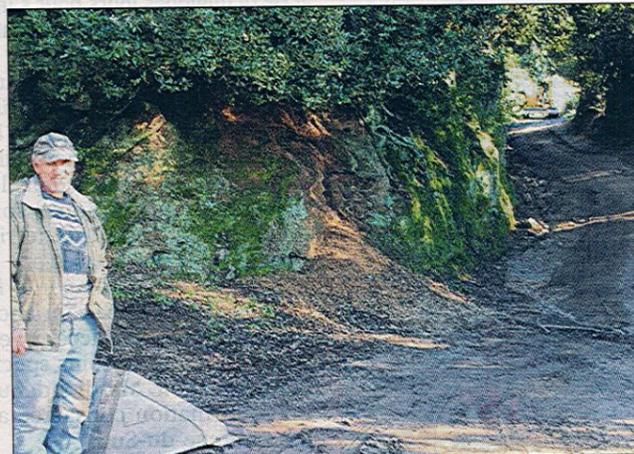
broussailler, ausculter les canalisations souterraines, construire des regards en béton et effectuer les réparations nécessaires. Au final, quelque 880 mètres de canalisation ont été changés cet automne.

Le coût total du projet est évalué à 615 000 €. Il sera subventionné à 90 % par différents partenaires : l'État, la CTC, le Conseil départemental de Corse-du-Sud et l'Agence de l'eau, la commune réglant le solde.

Des attentes précises

De fait, les travaux ont commencé à la fin de l'année dernière. L'ancienne station a été démolie en décembre. L'entreprise Castellani prépare le terrain pour l'aménagement d'un accès bétonné de 400 mètres à la nouvelle station.

Mais, en raison du transfert de compétence, le chantier a pris du retard au grand dam du maire qui "pensait pouvoir achever ces travaux en 2016". À présent, remarque-t-il, "les marchés sont passés sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté des communes, ce qui com-



Une entreprise prépare le terrain pour aménager l'accès à la future station. / PHOTOS E. P.

plique leur gestion et leur financement."

Par ailleurs, le maire a fait le point sur ses attentes dans ce dossier de l'eau et de l'assainissement. Il a voulu "rassurer la population sur le prix de l'eau et sur l'assainissement": "Une négociation est en cours avec la communauté de communes pour que la gestion de ces services, toujours assurée par l'agent communal transféré à la communauté de communes, reste inchangée avec son prix calculé selon le coût du

service par la commune et non sur l'ensemble de la communauté", a-t-il déclaré.

Il fait valoir que "compte tenu du bon état des réseaux de la commune, l'impact du changement devrait être faible". Quant au transfert des charges induit par le transfert des compétences eau, assainissement et ordures ménagères, le solde des dépenses et des recettes restera positif "puisque le coût des services est équilibré par les recettes".

EMMANUEL PERSYN